

COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 22 juin 2022

CARTE NATIONALE D'IDENTITE ET PASSEPORT

Nouveaux dispositifs de recueil de cni/passeports à Béziers et Sète

10 nouveaux dispositifs de recueil pour le renouvellement ou la création de titres d'identité (carte nationale d'identité et/ou passeport) sont installés dans l'Hérault. Ce dispositif qui s'inscrit dans le cadre du plan d'urgence gouvernemental vise à renforcer les capacités de prise en charge des demandes et à réduire les délais d'attente pour l'obtention des titres.

Les villes de Béziers et Sète ont répondu favorablement à la proposition de la préfecture de l'Hérault d'accroître leur capacité d'accueil pour répondre à la forte demande de titres d'identité.

Dès à présent, des créneaux de rendez-vous sont ouverts dans les mairies de Béziers et Sète qui disposent chacune, de 5 dispositifs de recueil supplémentaires.

Plus d'information sur les sites internet des communes :

- Béziers : <https://www.ville-beziers.fr/>
- Sète : <https://www.sete.fr/>

Rappel pour la constitution du dossier :

Seuls les dossiers complets seront acceptés : de préférence formulaire de pré-demande effectuée sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS), pièces justificatives en fonction de sa situation (consultables sur le site www.service-public.fr), photographie d'identité de moins de 6 mois.

Cabinet du préfet

Service départemental de
la communication interministérielle
Tél. : 04 67 61 61 25
Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr
Site : www.herault.gouv.fr
Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2